

Le paillage

Qu'est-ce que le paillage ?

Constitué d'une épaisseur de paille, foin, feuilles (chêne, pin), algues ou autre paillis (cosses de Sarrasins, écorces de pin, chanvre, lin, tonte de gazon), **le paillage protège** :

- ✓ **les sols nus** de l'érosion due à la pluie, du dessèchement du soleil et du vent ainsi que du gel.
- ✓ **garde l'humidité** en réduisant l'évaporation de l'eau ce qui diminue les arrosages. Il empêche la germination des graines d'herbes indésirables qui privées de lumière ne peuvent croître. Ceci permet de réduire l'usage des désherbants,
- ✓ **sert d'abris** à une faune, dont les précieux vers de terre qui aèrent le sol et participent à la décomposition des débris végétaux. En circulant dans la terre, ils répartissent les matières organiques et amènent une quantité d'éléments nutritifs assimilables pour les plantes.

Autant de techniques bénéfiques à l'environnement !

Quels légumes pailler ? Tous : légumes-feuilles (salades, choux), légumes-fruits (y compris haricots), légumes-racines (navets semés en Août) etc. On paille également les fruits (fraisiers) et les fleurs.

Comment pailler ? Après binage, disposer au pied des cultures une couche de 5 à 8 cm de matières récupérées en laissant quelques cm de respiration.

Quand pailler ? Aux jardiniers d'observer, selon leur climat et la météorologie : une dizaine de jours après la plantation. Pendant l'été quand le temps est durablement très chaud et sec, ce qui permet d'économiser l'eau.

Limite du paillage : Selon l'épaisseur et la nature de la couche mise en place, avec l'activité des micro-organismes qui œuvrent à sa transformation en humus, sa durée de vie est de 6 mois à 3 ans. **Attention**, en cas de pluies abondantes et répétées, il faudra écarter les paillis pour que l'humidité en excès s'évapore. Cela permet aussi d'éviter l'apparition du mildiou.